



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

France Télécom

Question écrite n° 62473

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les pratiques de facturation de France Télécom. En effet, les factures de rappel sont désormais libellées exclusivement en euros, l'appel à paiement précisant par ailleurs que ledit paiement doit s'effectuer obligatoirement dans la monnaie de la facturation. Cette pratique intervient alors que le pourcentage de Français disposant d'un chéquier en euros reste très faible. Il lui demande quelles mesures il envisage de prendre pour que cesse cette pratique qui pénalise les consommateurs.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62473

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3482